# 

* Datum : 19-05-2016
* Taal : Frans
* Sectie : Wetgeving
* Bron : Numac 2016704679
* Auteur :

Déclaration faite le 25 avril 2016, devant Maître Anne WUILQUOT, notaire de résidence à Elouges (commune de Dour), e-mail : anne.wuilquot@wuilquot.be, inscrite au greffe du tribunal de premère instance du Hainaut (Mons), le 6 février 2016, sous le n° 16-454 par Monsieur DE POORTERE, Jean (Jean-Robert-Philippe), né à Frameries le vingt-neuf août mil neuf cent soixante-quatre, veuf, domicilié à 7370 DOUR (Blaugies), route Verte 33, faisant élection de domicilié en l'étude des notaires associés Anne WUILQUOT & Emmanuel NIZET, à Elouges, agissant en sa qualité de père et représentant légal de ses filles mineures d'âge : a) Mademoiselle DE POORTERE, Clothilde Sophie, célibataire, née à Boussu le seize janvier mil neuf cent nonante-neuf (numéro national 99.01.16-380.62), domiciliée à 7370 DOUR, route Verte 33; b) Mademoiselle DE POORTERE, Joséphine Yasmine, célibataire, née à Boussu le quinze novembre deux mille deux (numéro national 02.11.15-222.58), domiciliée à 7370 DOUR, route Verte 33, agissant en vertu d'une autorisation délivrée le 11 avril 2016, par le juge de paix de Dour-Colfontaine, siège de Dour.
Objet de la déclaration : acceptation sous bénéfice d'inventaire de la succession de sa grand-mère, Madame FIEVEZ, Lorette (Lorette-Fernande-Alfréda), née à Dour le seize décembre mil neuf cent trente-quatre (numéro national 34.12.16-140.81), veuve de Monsieur BAUDET, Jean Georges, domiciliée en dernier lieu au « Home Bon Accueil », à Elouges, et décédée intestat à Dour le neuf février deux mille seize.
Les créanciers et légataires sont invités à faire connaître leurs droits, par avis recommandé dans un délai de trois mois à compter de la date de la présente insertion.
Cet avis doit être adressé à Maître Anne WUILQUOT, notaire associé à Dour (Elouges), rue d'Elouges 160.
(Signé) Anne WUILQUOT, notaire.